Collège Sciences de la santé

Scolarité D.U. Santé
Case 148
146, rue Léo Saignat
CS 61292
33076 BORDEAUX Cedex

DIPLOME UNIVERSITAIRE

STERILISATION

***UFR de rattachement* : UFR des Sciences Pharmaceutiques.**

1/ Objectifs de la formation :

L'objectif de cette formation est :

- Former aux méthodes de stérilisation les acteurs confrontés aux opérations de stérilisation ;
- Connaître les référentiels réglementaires et normatifs ;
- Connaître les procédés de stérilisation, de préparation des produits stériles ;
- Savoir organiser et réaliser les contrôles en matière de stérilisation ;
- Savoir choisir les matériels à stériliser et les dispositifs médicaux stériles ;
- Savoir organiser et gérer un service de stérilisation en milieu hospitalier ;
- Mettre en place et animer la démarche qualité, l'évaluation des pratiques, préparer la certification.

2/ Responsables :

Docteur Catherine DUMARTIN
Docteur Vincent MARQUE
05 57 57 12 49
catherine.dumartin@u-bordeaux.fr

3/ Organisation générale de la formation :

3-1 Capacité d'accueil :
Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **16** et le maximum à **30**.

3-2 Durée de la formation :
La formation dure **un an** et a lieu tous les deux ans.

3-3 Enseignement théorique :
Le volume horaire global de la formation est de **90 heures** d'enseignements théoriques et pratiques à raison de 3 sessions de 4 jours entre Janvier et Avril.

3-4 Stages :
Ce diplôme n'est pas ouvert aux stages.

4/ <u>Conditions d'inscription</u> :

<u>Niveau de recrutement / prérequis</u> :

- Pharmaciens et internes en pharmacie ;
- Médecins et internes en médecine de spécialité ;
- Odontologistes et internes en odontologie ;
- Vétérinaires ;
- Sages-femmes ;
- Cadres infirmiers ;
- Préparateurs en pharmacie ;
- Infirmièr(e)s spécialisé(e)s (I.B.O.D.E., I.A.D.E.) ; infirmiers ayant trois ans d'ancienneté ;
- Puéricultrices ;
- Ingénieurs bio-médicaux.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5/ <u>Coût de la formation</u> :

<u>En formation initiale</u> : **500€ /an**
<u>En formation continue</u> :

- *Reprise d'études financées* : **1400€ /an**
- *Reprise d'études non financées* : **700€ /an**
- *Demandeurs d'emploi :* **500€ /an** ***(sur présentation d'un justificatif de refus de prise en charge par pôle emploi).***

Auxquels s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6/ <u>Contrôle des connaissances et conditions de validation</u> :

6-1 Nombre de session :
Il est organisé une seule session en juin.

6-2 Nature des épreuves :
Epreuve écrite anonyme de trois heures

6-3 Validation :
Obtention de la moyenne (10/20) à l'épreuve écrite

6-4 Dispositions prévues en cas d'échec :
Dans le cas d'une réinscription, l'étudiant ne réglera que les droits de scolarité.

7/ <u>Délivrance du diplôme</u> :

<u>Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant</u> :

- par voie postale après une demande écrite
- en main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création : Conseil UFR Sciences Pharmaceutiques du

Modifications (réactualisation, les DU/DIU de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques sont gérés à compter de l'année universitaire 2020-2021 par le service de scolarité des DU et Capacités en médecine) : Conseil UFR Sciences Pharmaceutiques du 25/05/2021
Conseil du Collège Sciences de la santé du 28/06/2021

Mise à jour le 14/11/2022
(Version 3)

Mise à jour (Programme et enseignant) le 11/02/2025
(Version 3-1)

PROGRAMME

Etudes de cas, tables rondes, discussions d'articles et de protocoles, visites de sites.

Contenu de la formation :

1- Risques infectieux :
Rappel de microbiologie : bactéries, spores, champignons, virus ;
Risques infectieux liés aux dispositifs médicaux ;
Définition des niveaux de risques et de traitement des dispositifs médicaux. Définition de l'état stérile ;
Prévention de la transmission d'agents transmissibles non conventionnels.

2- Stérilisation en milieu hospitalier : domaines d'intervention :
Place du service de stérilisation au sein de l'hôpital : relations avec les services médico-techniques (formations, information, circuits, logistique), place dans la lutte contre les infections infections associées aux soins;
Bonnes pratiques de préparations des dispositifs médicaux stériles ;
Activités en amont de la stérilisation : pré-désinfection, nettoyage (manuel, machine, tunnel), rinçage, séchage, tri, constitution des plateaux, recomposition des boîtes, conditionnement (papier, conteneurs) ;
Conditions de stockage du matériel à stériliser et du matériel stérile ;
Choix des instruments, matériaux (acier, matières plastiques, tissé et non tissé) ; corrosion ;
Matériel spécifique : odontologie, coeliochirurgie ;
Matériovigilance ;
Ressources matérielles (laveur, soudeuse-sertisseuse, autoclave..) ;
Locaux (conception architecturale ; traitement de l'air, de l'eau, des surfaces).

3- Méthodes de stérilisation :
Notion de valeur stérilisatrice. Lois physiques ;
Chaleurs humide, Gaz, Rayonnements ionisants, Plasma ;
Validation des cycles de stérilisation ;
Choix des cycles de stérilisation suivant le matériau, l'instrument, l'utilisation ;
Préparation aseptique.

4- Contrôles en stérilisation :
Principes de mise en place de procédures, de modes opératoires ;
Contrôles pré-stérilisation, per-stérilisation et post-stérilisation ;
Durée de péremption ;
Hygiène du personnel ; maîtrise et surveillance de l'environnement : air, eaux, surfaces.

5- Démarche qualité :
Assurance qualité : conformité aux normes, évaluation, certification ; Gestion des risques dans le traitement des dispositifs médicaux
Méthodes d'audits, outils d'évaluation des pratiques professionnelles, suivi d'indicateurs ;
Validation, qualification, requalification ;
Maintenance et entretien des équipements ;
Traçabilité : manuelle, informatique ;
Documentation.

6- Organisation et gestion d'un service de stérilisation :
Responsabilité de la stérilisation. Responsabilité du système permettant d'assurer la qualité ;
Gestion d'un service de stérilisation, sous-traitance, externalisation ;
Management, gestion des ressources humaines (quantité, qualité, formation continue, évaluation) ; adaptation aux crises sanitaires.
Politique du stérile à l'hôpital ;
Les dispositifs médicaux à usage unique ;
Evaluation des activités, aspects économiques, développement durable et transition écologique.

7- Désinfection - aspects particuliers :
Traitement des endoscopes souples et rigides : matériel et méthode ;

Méthodes de désinfection. Choix des désinfectants.

RÉPARTITION DES HEURES D'ENSEIGNEMENT

Nom Prénom	**UE / Thèmes**	**CM**	**ED**	**tutorat**	**HETD**
Dumartin Catherine	Risques infectieux, bonnes pratiques, réglementation, indicateurs et pilotage, désinfection	14	2		23
Marque Vincent	Méthodes de stérilisation - organisation	26	2		41
Intervenants extérieurs	Sujets divers	50	4		79
					143